

[U - 4]

25/12/1864

MONSIEUR,

En écrivant, le quatre de Novembre dernier, la Circulaire ci-annexée, il n'a pas été possible à Mgr. de Montréal de vous faire connaître certains détails, cependant très-importants, concernant nos livres de chant, parcequ'ils n'étaient pas encore terminés. Aujourd'hui, en vous adressant la dite Circulaire je dois, avec la permission de Mr. l'Administrateur, combler cette lacune. Lorsque le marché pour l'impression de cet ouvrage, se passa, il fut convenu que l'Imprimeur nous donnerait, pour deux piastres et demie, deux Vol. reliés, renfermant 982 pages, grand in 8 vo. c'est-à-dire plus de 100 pages que ne contenait l'Edition de 1854; et il n'a jamais eu la pensée de revenir contre ce marché. Pendant que l'on exécutait l'ouvrage, sur les représentations de plusieurs Curés et autres Membres du clergé, que nos livres devraient être assez complets pour répondre aux besoins de toutes les Eglises du Diocèse, afin de n'y plus revenir, je me suis abstenu de retrancher certaines pièces de chant, auxquelles plusieurs tenaient beaucoup, et j'ai fait des additions à la matière qui avait servi de base au marché; et comme de raison l'imprimeur n'en devait pas supporter les frais. Ces augmentations se sont élevées à 292 pages; en sorte que nos deux Vol. contiennent aujourd'hui 1247 pages; ce qui fait une addition de plus de 500 pages à nos livres de 1854, si l'on en réduit la matière à leur format. Pour cette augmentation considérable, l'Imprimeur n'a demandé cependant que 3s. 6d.; et il a même consenti à ne demander qu'un Ecu, si je pouvais lui donner immédiatement \$1500. Pour diminuer donc autant qu'il était en moi le prix de nos livres, j'ai emprunté \$1500, que je dois lui donner au premier Janvier prochain. Voici comment j'ai pu effectuer cet emprunt. L'Imprimeur m'ayant dit qu'il prendrait de l'argent monoyé, sur lequel il y a cependant un discompte considérable, j'ai trouvé une personne qui m'a prêté \$1500, en argent blanc, à la condition que je lui rendrais pareille somme en papier, au bout de trois mois. Vous comprenez tout de suite ma pensée, et ce sur quoi j'ai compté; c'est que vous veuillez bien me donner, en papier ou en argent représentant la même valeur, le prix du nombre d'exemplaires que vous vous êtes engagé à prendre, soit pour vous, soit pour votre Fabrique ou votre Communauté. Ce sera, dans le fonds, une bagatelle pour chacun, et ce sera le moyen de diminuer de beaucoup les frais d'achat de tous les exemplaires qui ont été commandés. Maintenant que vous connaissez les motifs qui m'ont guidé dans ces diverses conjonctures, assez embarrassantes pour moi, je vous l'avoue, j'ai l'intime confiance que vous voudrez bien croire qu'en cela j'ai eu le désir bien sincère d'être agréable à tous, et que vous m'en tiendrez compte, en faisant prendre à l'Evêché, d'ici au 15 Mars prochain, le nombre d'exemplaires que vous avez demandés, et aux conditions ci-dessus exprimées.

Dans cet espoir, j'ai l'honneur de me souscrire
avec un profond respect,

Monsieur,

Evêché Montreal, le 25 Décembre 1864,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

J. O. Paré Chanoine,
Secrétaire.